

Les officiels de l'expertise

Pris par le doute ?

Réfutant depuis des années les effets biologiques des champs électromagnétiques, les scientifiques les plus réticents commencent à revoir leur copie.

René De Seze

biophysicien, directeur de recherches à l'Ineris



Pas d'enfants près des lignes à haute tension

« Si l'on enregistre vraiment 10 μ T à l'arrière d'une voiture et que des enfants doivent y passer quelque huit heures par jour, je conseillerais de ne pas les y faire monter.

Par précaution, je déconseillerais également à des personnes qui ont des enfants d'habiter dans des lieux où les niveaux de champs sont supérieurs à 0,4 μ T. Mais vu le peu d'arguments scientifiques aujourd'hui, il ne me semble pas raisonnable de dire qu'il ne faut jamais dépasser cette limite de 0,4 μ T: cela ne concerne pas

les adultes ni les populations professionnelles. La probabilité que les pathologies soient réellement dues aux champs électromagnétiques est relativement faible et ne concerne qu'un très petit nombre de cas. Si l'on craint ce risque minime, il ne faut plus sortir dans la rue ni habiter chez soi.

Il y a une part de risques qu'il faut accepter. Lorsqu'il y a une chance sur 1 million d'être victime d'une pathologie, à ce niveau de risque et de probabilité, cela relève pour moi du hasard ou du destin. »

Jacques Lambrozo

médecin, responsable du service des études médicales d'EDF

« Il faut s'interroger... »

« La récente étude américaine sur les fausses couches va à l'encontre des travaux précédents et ne me paraît pas conclusive : il y a tellement de facteurs (chimiques, hormonaux, etc.) qui peuvent concourir aux fausses couches ! Mais on doit néanmoins s'interroger aujourd'hui sur les paramètres d'exposition des sujets.

Jusqu'alors on se fondait sur des valeurs moyennées, donc écrêtées, alors que l'étude américaine prend en compte les pics. Dans nos études à EDF, nous travaillons maintenant sur "l'aire sous la



courbe", une cartographie de l'ensemble des éléments, les moyennes et les pics.

Est-ce qu'une exposition à un champ électromagnétique est suffisante pour créer un effet biologique ? Il y

a un consensus pour dire qu'en dessous de 100 μ T il n'y a pas d'effet répliquable. Or ces expositions à 100 μ T ne sont pas exceptionnelles, dans les transports en commun par exemple.

Alors, avec l'affaire Volvo en Suède, Harsson Mild pose une question intéressante : à quoi sommes-nous réellement exposés sur 24 heures ? Pour des raisons mathématiques, nous avions, jusqu'à présent, gommé l'hétérogénéité des expositions.

Nous avons ainsi commencé une étude sur une toute petite population de volontaires, salariés d'EDF, armés de dosimètres pendant 24 heures. Et nous allons l'étendre bientôt à une population plus importante. Nous allons aussi publier prochainement le résultat d'une étude sur l'action des champs électromagnétiques sur la mélatonine (sur les lymphocytes et les hormones thyroïdiennes en particulier). Mais nous allons la reprendre avec "l'aire sous la courbe" afin d'explorer d'autres marqueurs biologiques ».

Propos recueillis par L. C. et S. R.

LES NORMALISATEURS CAMPENT SUR LEURS POSITIONS

Les normes en vigueur en matière de champs électromagnétiques découlent des recommandations de l'Icnirp, commission internationale pour la protection contre les rayonnements non ionisants. Malgré le climat de suspicion qui entoure aujourd'hui les champs de basses fréquences, cette institution privée, qui regroupe des scientifiques du monde entier et qui est financée notamment par l'OMS, refuse de revoir les standards qu'elle a établis. Président de son comité scientifique, Anders Ahlbom, épidémiologiste

finlandais - auteur des méta-analyses sur la leucémie infantile, explique : « Le mystère subsiste : nous avons des données épidémiologiques importantes et fortes, mais toujours aucune explication biologique réelle. Comparés au fait de résider sous une ligne à haute tension, les voyages en voiture se traduisent par de courtes expositions. Je ne pense donc pas que les données



Anders Ahlbom

épidémiologiques que nous possédons s'appliquent plus aux voitures qu'à n'importe quel autre type d'appareil "dégageant" un champ électromagnétique. La réaction de certains scientifiques concernant l'affaire Volvo est exagérée. Je reste d'accord avec les standards de l'Icnirp : les données collectées concernant les cancers ne sont pas suffisantes pour nous pousser à redéfinir les normes. »

L. C.